

Histoire : L'historique des casinos en France

Bibliothèque publique d'information- notre réponse actualisée le 16/06/2022.



« Le terme de casino sert aujourd'hui, à peu près partout, à dénommer un établissement public, légal et contrôlé qui fait commerce de jeux de hasard avec l'accord des pouvoirs publics et moyennant le versement d'une redevance ou de taxes et l'accomplissement de quelques obligations. »
(Source : [Encyclopædia Universalis](#))

Eurêkoi vous propose des documents sur l'histoire des casinos en France.

L'histoire des casinos

[L'histoire des casinos : d'hier à aujourd'hui](#) par Philippe Pillon sur *Monsieur Vintage*, le 13/11/2020.

Extrait :

« Le jeu et l'homme sont indissociables. Qu'il ait pour vocation de s'amuser, de défier ou de gagner de l'argent, le jeu remonte jusqu'en 2 300 avant JC où l'on trouve trace de jeux de hasard, chez les Chinois. Le casino lui, arrivera beaucoup plus tard, en 1638 dans la belle ville de Venise. »

[L'historique des casinos](#) sur le site du Sénat.

Extrait :

« De cette « maison », le décret de 1959 dit que ce doit être « un établissement comportant trois activités distinctes : spectacle, restauration et jeux, réunies sous une direction unique sans qu'aucune d'elles puisse être affermée ». »

[Dossier de presse](#) de Casino de France, mai 2018.

Extrait :

« Historiquement, seules les stations balnéaires, thermales ou climatiques pouvaient accueillir un casino (Loi de 1907). Depuis 1988, la législation a étendu la possibilité d'ouvrir un casino aux agglomérations touristiques de plus de 500 000 habitants, sous certaines conditions très limitatives : ces métropoles doivent avoir en charge un budget culturel important. »

Les casinos dans les villes d'eaux

[Pourquoi n'y a-t-il pas de casino à Paris ?](#) par Justifit, le 04/10/2017.

Extrait :

« Le Code civil a donc autorisé la création des premiers casinos à proximité des lieux de thermalisme afin de développer le tourisme. La [loi du 15 juin 1907](#) a réglementé le jeu dans les cercles et les casinos des stations balnéaires, thermales et climatiques.

La loi de 1919 interdit les jeux de hasard dans un rayon de 100 km autour de la ville de Paris où les casinos y sont proscrits dans le but, en partie, de combattre l'addiction aux jeux de hasard. C'est seulement 22 ans plus tard que le casino d'Enghien-les-Bains a été ouvert. »

[Dossier de présentation du Casino Grand Cercle d'Aix-les-bains](#) par Marie-Reine Jazé-Charvolin, Joël Lagrange et Johann Thibaudier sur le site de la région Auvergne Rhône-Alpes, le 04/12/2017.

Extrait :

« A l'instar d'autres villes d'eaux, Aix-les-Bains manifeste dès le XVIII^e siècle, le désir de disposer d'un lieu de rendez-vous pour les baigneurs étrangers. Soumis aux différentes mesures prohibitives des jeux de hasard, les projets de cercle se succèdent sans aboutir jusqu'en 1820.

L'Hôtel Guillard bâti sur la place centrale, se dote d'un cercle en 1823. Malgré des aménagements modestes, l'hôtel Guillard fait naître l'idée chez quelques notables de former une société pour la création d'un véritable cercle. »

[Le grand cercle d'Aix-les-Bains : histoire d'un casino](#), est un des ouvrages utilisé pour réaliser le dossier ci-dessus. Le livre a été écrit par Geneviève Frieh-Giraud et Pierre Rault, publié aux éditions Musumeci en 1984.

L'évolution des casinos

[Évolution des Casinos en ligne et leur avenir sur le marché](#) de L'équipe Dynamique Entrepreneuriale sur *Dynamique Entrepreneuriale*, le 26/11/2019.

Extrait :

*« Les **casinos terrestres** sont les plus anciens avec plus de 300 ans d'ancienneté (1626). Ils mettaient à la disposition des parieurs des aires de plusieurs options de divertissement. Cela leur permettaient de passer des moments inouïs qui dans le meilleur des cas se soldaient par de très grosses récompenses en argent réel. **L'arrivée d'internet** au début des années 90 a été le point de départ de l'exode des jeux de hasard vers les sites ancrés sur la toile. »*

[L'Histoire du casino](#) par Kevin sur Roulette-Française, le 24/12/2014.

Extrait :

« Avec l'arrivée d'internet, les casinos connaissent un développement remarquable. Ils deviennent accessibles en ligne. Les amateurs de jeux peuvent désormais s'adonner à leur passion, sans se rendre nécessairement dans les salles de jeux terrestres. L'activité en ligne, avec l'innovation des technologies, est facilitée par le recours à l'infographie et à l'informatique. »

[Casinos et loteries sur internet](#) de Christophe Pecnard et Dimitri Delesalle dans LEGICOM, n°21-22, p.149-154, 2000.

Résumé :

« Depuis plusieurs mois, des dizaines de “cybercasinos” ont fait leur apparition. Ainsi, tout internaute français peut, depuis son ordinateur personnel, jouer au Black-Jack, à la roulette, au poker, au baccarat, etc. Tout ceci en misant des sommes importantes dans l’espoir de remporter le “jackpot”. Cependant, nul n’est censé ignorer qu’en France, les maisons de jeux de hasard, les casinos, sont soumis à une réglementation très stricte, assortie de lourdes sanctions pénales. »

Pour aller plus loin...

Par l’histoire des casinos en France, nous avons vu qu’ils étaient donc bien ancrés sur le territoire, depuis longtemps. La question de la santé des joueurs était déjà dans les discussions, aujourd’hui encore.

[Lutte contre la solitude ou combat contre l’addiction : les casinos à la croisée des enjeux de santé publique](#) de Yacha Hajzler sur *France Info*, le 19/08/2021.

Extrait :

« En France, 48 000 personnes sont interdites de jeu, selon le sociologue spécialisé Jean-Pierre Martignoni. C’est sans compter les personnes insérées dans des dispositifs de régulation du jeu. Même si la proportion de joueurs ayant développé un rapport pathologique au jeu d’argent est faible, elle augmente. Et la souffrance, elle, est bien réelle. »

Sur la même thématique

[Économie : D'où provient l'argent des casinos ?](#)

[Eurêkoi](#) – [Bibliothèque Publique d'Information](#)
